

Communiqué de presse

Partenariat

L'Opcommerce et l'EPIDE s'engagent pour faciliter l'insertion des jeunes dans les entreprises du commerce

Paris, le 25 novembre 2019. L'Opcommerce et l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi) viennent de signer une convention nationale de partenariat qui vise à « mettre en commun leurs actions et leurs moyens afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de sécuriser les parcours ».

Signée pour une durée d'un an renouvelable, cet accord s'articule autour de quatre axes :

- 1/** Organiser et optimiser la coopération et les échanges entre les deux réseaux sur chaque territoire
- 2/** Mettre en place des actions de découverte du secteur du commerce à travers des informations collectives et des visites d'entreprises
- 3/** Favoriser l'immersion professionnelle des volontaires de l'EPIDE dans le cadre de stages conventionnés au sein d'entreprises adhérentes à l'Opcommerce
- 4/** Faciliter l'accès des volontaires de l'EPIDE à un emploi durable ou à une formation en alternance au sein des entreprises adhérentes à l'Opcommerce

Dans le cadre de cet accord, l'Opcommerce s'engage à faire connaître la diversité des métiers du commerce, à promouvoir l'action de l'EPIDE auprès de ses entreprises adhérentes et à accompagner les structures régionales et départementales dans la recherche d'entreprises d'accueil.

De son côté, l'EPIDE s'engage à assurer, pour chaque stage ou chaque insertion (sur une durée de 3 mois) un accompagnement du jeune, à la demande des entreprises adhérentes à l'Opcommerce. Ces actions d'accueil, de suivi et d'évaluation seront assurées par le Service insertion professionnelle et formation de l'EPIDE.

Commentant cette annonce, **Chrystelle DERRIEN, Présidente de l'Opcommerce**, déclare : « *Les entreprises du commerce offrent de réelles opportunités d'insertion professionnelle à des jeunes motivés, avec ou sans diplôme. Cet accord traduit la volonté des partenaires sociaux de l'Opcommerce de faciliter l'accès des jeunes à notre secteur. En s'appuyant sur un réseau comme celui de l'EPIDE, nous avons l'assurance d'un accompagnement rigoureux, ce qui est sécurisant à la fois pour le jeune et l'entreprise* ».

Pour **Nathalie SIPRÈS, Directrice générale adjointe de l'EPIDE**, « *ce partenariat avec l'Opcommerce s'inscrit pleinement dans la démarche engagée par notre établissement pour donner à chaque volontaire les opportunités d'accéder à l'insertion professionnelle et à l'emploi. Les volontaires de l'EPIDE sont reconnus pour le savoir-être qu'ils ont développé et pour l'accompagnement dont ils bénéficient tout au long de leur parcours. C'est l'ensemble des volontaires des 19 centres de l'EPIDE qui sont concernés par la mise en œuvre de cet accord avec l'Opcommerce* ».

L'Opcommerce en bref

L'Opcommerce est le partenaire Alternance-Compétences des entreprises du commerce, soit 19 branches professionnelles*. Agréé par l'Etat, l'Opcommerce compte 300 collaborateurs au service de 90 000 entreprises adhérentes, qui emploient 1,7 million de salariés.

Au quotidien, les équipes de l'Opcommerce, présentes dans les 13 régions métropolitaines, accompagnent en proximité la performance des entreprises et contribuent à l'évolution professionnelle des salariés. Elles facilitent l'accès à la formation et le développement des compétences, en synergie avec les acteurs Emploi-Formation des territoires.

A travers le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage, mais aussi la Pro-A (Reconversion ou promotion par l'alternance), l'Opcommerce est un acteur de premier plan dans le développement de l'emploi et de la promotion sociale. Il finance et met en œuvre d'autres dispositifs, tels que le Plan de développement des compétences, notamment à l'attention des TPE-PME qui représentent 95 % des employeurs du commerce.

En savoir + : www.loppcommerce.com

**Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager ; Coopératives de consommateurs ; Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie ; Entreprises de la filière Sports-Loisirs ; Grands magasins et Magasins populaires ; Import-Export ; Jardineries et graineteries ; Négoce de l'ameublement ; Optique-lunetterie de détail ; Papeterie et fournitures informatiques ; Professions de la photographie.*

A propos de l'EPIDE

Placé sous la tutelle des ministères du Travail et de la Cohésion des territoires, l'EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi - est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Dans ses 19 centres, ces jeunes - les volontaires de l'EPIDE - sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Construire et réussir son projet professionnel,

acquérir une formation générale et spécialisée, apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les 1100 professionnels qui les accompagnent. La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi. Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 40 000 citoyens responsables. L'EPIDE révèle le quotient citoyen des volontaires comme celui de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés.

Contact Presse

Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com
Direction Communication : 01 49 65 28 18 / communication.presse@epide.fr